

Comité des Services de Renseignement et de Sécurité d'Afrique (CISSA)

## M. MEZIANE APPELLE AU RENFORCEMENT DES LÉGISLATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a appelé, dimanche à Alger, au renforcement des législations nationales et internationales pour lutter contre la désinformation, soulignant que la lutte contre les fake news constitue un combat commun nécessitant une coordination constante et continue entre les Etats africains.

Lors de sa participation, en qualité de représentant du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, à l'ouverture des travaux de l'atelier régional du Bureau de liaison pour l'Afrique du nord du Comité des Services de Renseignement et de Sécurité d'Afrique (CISSA), M. Meziane a précisé que la lutte contre les fake news "ne relève pas de la responsabilité d'un seul Etat, mais constitue un combat commun nécessitant une coordination constante et continue entre les pays africains et un échange efficace d'informations entre les services de sécurité spécialisés et les institutions médiatiques". Ainsi, M. Meziane a appelé au "renforcement des législations nationales et internationales pour lutter contre la désinformation, tout en veillant à ce



que les parties impliquées rendent des comptes". Le ministre a plaidé pour "la création d'une plateforme africaine de lutte contre la désinformation regroupant des experts en information sécuritaire et en technologie, chargés de proposer des solutions pratiques pour faire face à ces dérives et à ce phénomène". Il a mis en avant l'im-

portance "d'investir dans la sensibilisation sociétale, notamment auprès des jeunes, pour lutter contre les infox à travers les plateformes des réseaux sociaux", soulignant que cette lutte "doit être menée à la fois sur les plans sécuritaire et médiatique, tout en promouvant une culture de vérification de l'information crédible". "L'Algérie est plei-

nement consciente que sa stabilité et sa sécurité sont indissociables de celles du continent africain. C'est pourquoi elle poursuit ses efforts pour protéger ses institutions et préserver la cohésion de son peuple face aux campagnes qui la ciblent", a-t-il dit. Il a ajouté que l'Algérie "a été et demeure la cible de plans malveillants visant à porter atteinte à sa sécurité et à sa stabilité. Mais grâce à la sagesse du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la vigilance des institutions officielles spécialisées et de l'ensemble des médias nationaux, ainsi qu'à la conscience élevée dont ont fait preuve les institutions de l'Etat, ces tentatives ont été déjouées avec efficacité et responsabilité". Pour faire face aux nombreuses tentatives de déstabilisation à travers les campagnes médiati-

ques trompeuses, "l'Algérie a élaboré une stratégie intégrée face à ces défis, laquelle inclut le renforcement des médias nationaux pour qu'ils soient une source fiable d'informations et en mesure de détecter et de réfuter les fake news, la diffusion de la culture médiatique et la sensibilisation de la société, notamment chez les jeunes", a fait savoir le ministre. Il s'agit également de "développer des mécanismes techniques avancés pour détecter les fausses informations et faire face aux campagnes médiatiques hostiles, ainsi que de renforcer la coopération entre les pays africains pour faire face collectivement à la propagande médiatique à travers l'échange d'informations et des bonnes expériences", a ajouté le ministre de la Communication.

R.N.

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التضامن الوطني والأسرة وقضايا المرأة



الرقم الاخضر للتبليغ عن العنف ضد المرأة



@mcnfcfalger



@mcnfcf



ministere-solidaire-algerie



@mcnfcf-jln



@mcnfcf

Lutte contre la désinformation



## L'UA SALUE L'ENGAGEMENT CONSTANT DE L'ALGERIE EN FAVEUR DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

Dans un délai d'un mois

### INSTRUCTION DU PRÉSIDENT D'INSTALLER LE GUICHET UNIQUE DÉDIÉ À L'INVESTISSEMENT, DE L'IMPORTATION ET DE L'EXPORTATION

P. 2

# Transaction

Mardi 22 avril 2025  
N° 4921 Prix : 20 DAwww.Transactionalgerie.com  
www.Transactionalgerie.DZQuotidien national  
d'information économique

D'ALGERIE

Conseil des ministres

## CONSACRÉ À DES EXPOSÉS RELATIFS À LA MOBILISATION GÉNÉRALE, À L'ÉDUCATION ET AU COMMERCE



Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à des projets de loi et à des exposés relatifs à la mobilisation générale, à l'éducation, au commerce et à la prévention contre la drogue, indique un communiqué du Conseil des ministres, dont voici la traduction APS.

P. 3

Comité des Services de Renseignement et de Sécurité d'Afrique (CISSA)

## M. MEZIANE APPELLE AU RENFORCEMENT DES LÉGISLATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

P. 16

Algerie-Arabie Saoudite

### SIGNATURE DE 5 MÉMORANDUMS D'ENTENTE ET ACCORDS DANS PLUSIEURS DOMAINES



P. 4

Lutte contre la désinformation

# L'UA SALUE L'ENGAGEMENT CONSTANT DE L'ALGÉRIE EN FAVEUR DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

**L'Union africaine (UA) a salué l'engagement constant de l'Algérie en faveur de la paix et de la sécurité sur le continent africain, soulignant que le fait qu'Alger abrite deux des principales agences de l'UA dans la lutte contre les menaces transnationales, "témoigne de la confiance que l'Union place dans le leadership régional de l'Algérie".**

Je salue encore une fois la République algérienne démocratique et populaire, tant son gouvernement que son peuple, pour son rôle de premier plan dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, ainsi que pour son engagement constant en faveur de la paix et de la sécurité sur le continent africain", a déclaré le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'UA, Bankole Adeoye, dans une allocution lue en son nom par Idriss Mounir Lallali, directeur par intérim du Centre de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme (AUCTC), lors de l'atelier régional du Bureau de liaison pour l'Afrique du Nord du Comité des services de renseignement et de sécurité d'Afrique (CISSA) dont les travaux se poursuivent lundi à Alger. "Le fait qu'Alger abrite fièrement deux des principales agences de l'Union africaine dans la lutte contre les menaces transnationales, à savoir le Centre africain de lutte contre le terrorisme (CACT/AUCTC) et le Mécanisme africain de coopération policière (AFRI-POL) témoigne de la confiance que l'Union africaine place dans le leadership régional de l'Algérie", a-t-il poursuivi. "Cette confiance



est d'ailleurs renforcée par la décision de l'Union africaine de désigner son Excellence le président Abdelmadjid Tebboune en tant que Champion de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme. Son leadership stratégique a considérablement renforcé la réponse de l'Afrique face au terrorisme sur la scène mondiale", a souligné Bankole Adeoye, réaffirmant que la Commission africaine "attache une grande importance à ce partenariat durable". Par ailleurs, le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'UA a souligné que cet atelier régional organisé sous le thème "Les répercussions des fake news et de la désinformation sur la sécu-

rité et la stabilité des Etats", "constitue un appel à l'action dans un contexte où l'information elle-même est utilisée comme une arme, appelant à notre unité, notre vigilance et notre sagesse collective". Cette réunion "illustre l'engagement fondamental de l'UA en faveur de +solutions africaines aux problèmes africains+", a-t-il encore dit, appelant à "une réponse coordonnée, intégrée et audacieuse" pour relever les défis actuels au moment où la désinformation et les fausses nouvelles "ne connaissent pas de frontières". Enchaînant dans ce sens, Bankole Adeoye a tenu à préciser que "la désinformation est devenue l'une des menaces trans-

frontalières les plus pressantes. Elle n'est plus simplement un phénomène numérique, mais un outil géopolitique destiné à éroder la paix sociale et la gouvernance". "Des recherches ont montré que les campagnes de désinformation visant les publics africains ont été multipliées par quatre depuis 2022, la majorité d'entre elles étant orchestrées par des acteurs étrangers exploitant la diversité linguistique et culturelle de notre continent pour semer le doute et la division", a-t-il ajouté, soulignant aussi la nécessité de "renforcer les capacités des journalistes, des éducateurs et des acteurs de la société civile pour promouvoir la sensibilisation et la résilience numérique à l'échelle communautaire".

l'amplification algorithmique, la désinformation se propage plus rapidement que n'importe quelle menace conventionnelle, pouvant anéantir en quelques heures des efforts de consolidation de la paix menés sur plusieurs années". "Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, ce ne sont pas de réponses réactives, mais d'une stratégie intégrée et pérenne, fondée sur l'innovation et la coopération. Il convient d'établir un mécanisme continental chargé de surveiller, analyser et contrer la désinformation doté d'expertises techniques en criminalistique numérique et en contre-narratifs, tout en renforçant le mandat de prévention des conflits de l'Architecture africaine de paix et de sécurité, a-t-il préconisé. "Pour garantir l'efficacité d'un tel mécanisme, des investissements parallèles doivent être réalisés dans le renforcement des capacités, la modernisation des législations, et la mise en place de partenariats public-privé", a-t-il ajouté, soulignant aussi la nécessité de "renforcer les capacités des journalistes, des éducateurs et des acteurs de la société civile pour promouvoir la sensibilisation et la résilience numérique à l'échelle communautaire".

A. S.

Dans un délai d'un mois

## INSTRUCTION DU PRÉSIDENT D'INSTALLER LE GUICHET UNIQUE DÉDIÉ À L'INVESTISSEMENT, DE L'IMPORTATION ET DE L'EXPORTATION

**Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a instruit le Gouvernement, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, d'installer et d'activer "dans un délai d'un mois" le guichet unique dédié à l'investissement et les deux instances nationales chargées respectivement de l'importation et de l'exportation.**

Le président de la République a instruit le Gouvernement d'installer et d'activer, dans un délai d'un mois, les instances précitées conformément aux orientations données dans ce sens, indique un communiqué du Conseil des ministres. Concernant les orientations relatives au guichet unique, "son travail est principalement lié à l'acte exclusif d'investir, loin de la

gestion administrative centralisée ou décentralisée, le but de sa création étant de faciliter l'investissement et d'aplanir les difficultés et obstacles, notamment bureaucratiques, entravant les investisseurs", précise le communiqué, ajoutant qu'"il est légalement habilité à engager et à suivre toutes les opérations en lien avec l'investissement". S'agissant des orientations liées à la créa-

tion de deux instances nationales chargées respectivement de l'importation et de l'exportation, le communiqué explique que "le but de leur création est d'atteindre l'efficacité dans la gestion selon la nouvelle vision et les nouveaux mécanismes". "Le président de la République a affirmé que le caractère institutionnel de l'instance chargée de l'importation, avec la participation de plusieurs

secteurs, lui permet, grâce à son action proactive fondée sur une information exacte, de définir avec précision les besoins en matière d'importation", selon la même source, qui ajoute que cette instance, placée sous la tutelle du Premier ministre, "permet aussi d'intervenir rapidement et de prendre les décisions les plus efficaces et les mieux adaptées de manière flexible". Le prési-

dent de la République a, par ailleurs, ordonné au ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations de présenter de nouvelles propositions pour organiser les opérations d'importation, ainsi que les opérations d'exportation, que l'Etat encourage selon une "vision globale et intégrée à long terme et non conjoncturelle", conclut le communiqué.

APS

### PROGRAMME DE MARDI

#### TF1

- 06h00 : TFou
- 06h55 : Bonjour ! La Matinale TF1
- 09h35 : Téléshopping
- 10h30 : Amour, gloire et beauté
- 11h00 : Les Feux de l'amour
- 11h45 : Petits plats en équilibre
- 11h50 : Les douze coups de midi
- 12h55 : Petits plats en équilibre
- 13h35 : Petits plats en équilibre
- 13h50 : Plus belle la vie, encore plus belle
- 14h20 : Soeurs rivales
- 15h55 : Quatre mariages pour une lune de miel
- 16h50 : Quatre mariages pour une lune de miel
- 17h35 : Familles nombreuses : la vie en XXL
- 18h00 : Familles nombreuses : la vie en XXL
- 18h30 : Ici tout commence
- 19h10 : Demain nous appartient
- 20h45 : My Million
- 21h00 : C'est Canteloup
- 21h10 : Koh-Lanta
- 23h20 : Une famille en or



- 08h30 : Télématin
- 09h31 : La maison des Maternelles
- 10h00 : La maison des Maternelles à votre service
- 10h35 : Consomag
- 10h45 : Chacun son tour
- 11h25 : Chacun son tour
- 11h55 : Tout le monde veut prendre sa place
- 13h45 : La p'tite librairie
- 13h50 : Expression directe
- 13h55 : Ça commence aujourd'hui
- 15h05 : Ça commence aujourd'hui
- 16h15 : Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
- 17h10 : Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
- 17h55 : Affaire conclue : la vie des objets
- 18h00 : Tout le monde a son mot à dire
- 18h35 : N'oubliez pas les paroles
- 19h10 : N'oubliez pas les paroles
- 20h55 : Image du jour : Tournoi des Six Nations féminin
- 20h58 : Basique, l'essentiel de la musique
- 20h59 : Ma maison de A à Z
- 21h00 : Mot de passe : le duel
- 21h10 : Mammifères, les champions de la survie
- 22h40 : Mammifères, champions de l'adaptation - l'aventure - Making of
- 23h35 : Au plus près des requins



- 08h11 : Woolly Woolly
- 08h25 : Les lapins crétiens : invasion
- 08h28 : Les lapins crétiens : invasion
- 08h44 : Les lapins crétiens : invasion
- 08h55 : Teen Titans Go !
- 09h18 : Teen Titans Go !
- 09h39 : Teen Titans Go !
- 09h55 : Les Dalton
- 10h07 : Les Dalton
- 10h15 : Les Dalton
- 10h20 : Mr Magoo
- 10h30 : Mr Magoo
- 10h38 : #DansLaToile
- 10h40 : Consomag
- 10h45 : Escapes en France
- 11h10 : C'est succulent !
- 11h50 : Outremer.l'info
- 12h00 : Régions d'ici

- 12h10 : La p'tite librairie
- 12h15 : Dans le rétro
- 14h40 : Crimes parfaits
- 15h40 : Crimes parfaits
- 16h35 : La p'tite librairie
- 16h45 : Duels en familles
- 17h20 : Slam
- 18h05 : Questions pour un champion
- 18h53 : Consomag
- 19h00 : Dans le rétro
- 19h12 : Hors la ville
- 19h50 : Tout le sport
- 20h00 : Le mag Ligue 1
- 20h15 : Dans le rétro
- 20h20 : Un si grand soleil
- 20h40 : Un si grand soleil
- 21h05 : Face à face
- 22h00 : Face à face
- 22h50 : Face à face
- 23h45 : Face à face



- 07h03 : Engrenages
- 08h11 : La boîte à questions
- 08h16 : Neuilly-Poissey
- 09h47 : Têtâtê(s)
- 10h03 : Jamais plus : It Ends with Us
- 12h10 : La boîte à questions
- 12h20 : En aparté
- 12h55 : Clique
- 13h27 : Les guetteurs
- 15h06 : L'hebdo Hollywood
- 15h20 : Twisters
- 17h19 : Bad Boys : Ride or Die
- 19h12 : La boîte à questions
- 19h19 : Clique
- 19h55 : En aparté
- 20h32 : En aparté
- 21h10 : Ni chaînes ni maîtres
- 22h46 : Faut voir ! L'hebdo cinéma
- 23h26 : Clique
- 23h58 : Le deuxième acte



- 07h20 : Voyage en cuisine
- 08h35 : Invitation au voyage
- 09h25 : Eiffel : la guerre des tours
- 10h55 : Vivre avec les volcans
- 13h00 : Autisme : les Irlandais en première ligne
- 13h35 : L'épreuve de force
- 15h25 : Des volcans et des hommes
- 15h50 : Le peuple des forêts
- 16h35 : L'homme et la nature, une nouvelle alliance
- 18h10 : Invitation au voyage
- 18h55 : Voyage en cuisine
- 19h30 : Le dessous des images
- 20h05 : 28 minutes
- 20h50 : Le dessous des cartes : l'essentiel
- 21h00 : Tiktok, un réseau sous influence
- 21h45 : Tiktok, un réseau sous influence
- 22h35 : Travail forcé, le SOS d'un prisonnier chinois



- 06h30 : Incroyables transformations
- 07h30 : Incroyables transformations
- 08h35 : M6 Boutique
- 09h45 : Ça peut vous arriver
- 11h35 : Ça peut vous arriver chez vous
- 13h40 : Un jour, un doc
- 14h50 : Un jour, un doc
- 15h50 : Un jour, un doc
- 17h25 : La roue de la fortune
- 18h35 : La meilleure boulangerie de France
- 20h35 : Scènes de ménages
- 21h10 : La Chambre des merveilles
- 22h55 : L'incroyable destin d'Alexandra Lamy

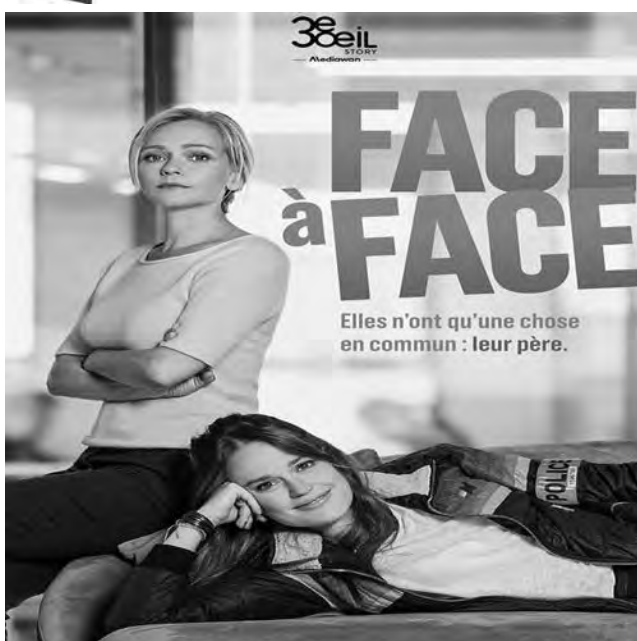
#### TF1 21h10 : Koh-Lanta



#### France 2 21h10 : Mammifères, les champions de la survie



#### France 3 21h05 : Face à face



### TRANSACTION D'ALGERIE

Quotidien d'information économique  
Édité par SARL - SEDI -  
Coopératif El Feth, Bt 01, Local N°03, Said Hamdine, Alger

Tél.-Fax : 023.59.80.43  
Tél.-Fax : 021.60.96.63  
MOBILE : 06.61.55.65.92  
05.55.03.03.51  
Capital social : 100 000 DA  
RC : n° 04 B 96-4631  
CPA : n° 126 400 135 451153  
IF N° : 000416049019446  
Article N° : 16040601118

email : [transactiondalgerie@yahoo.fr](mailto:transactiondalgerie@yahoo.fr)  
● DIRECTEUR FONDATEUR  
DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Hamache Sid-Ahmed  
Tél. Fax.: 021 60 96 63

IMPRESSION  
SIA Alger

#### PUBLICITÉ

«POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A: L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.  
■ Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42  
■ Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45  
020.05.13.77  
■ E-mail : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)  
■ [programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)  
■ [agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)  
■ [agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)  
■ [agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)  
■ [agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)



## On a déjà essayé le futur e Vitara, voici nos impressions sur le premier SUV électrique de Suzuki

Avant les essais officiels, Suzuki a convié L'Automobile Magazine à découvrir l'e Vitara, un nouveau SUV électrique de la taille d'un Peugeot E-2008. Un premier essai déjà fort instructif sur les forces et faiblesses du futur japonais. Suzuki a sacrément pris son temps pour prendre en marche le train des voitures électriques : c'est l'une des dernières marques à ne pas encore en avoir à son catalogue. Cette lacune sera comblée à l'automne, avec l'arrivée en concessions d'un SUV au format urbain (4,28 m). Ce qui le placera directement face au Peugeot E 2008 et Kia EV3, qui mesurent tous les deux 4,30 m. Baptisé e Vitara afin de profiter de la renommée de la plus vendue des Suzuki en Europe, le nouveau venu n'a pourtant rien à voir avec son homologue à essence. De la plateforme à la chaîne de traction, en passant par l'architecture électrique, Suzuki a tout renouvelé de A à Z. L'enjeu est d'importance pour la marque nipponne qui lancera quatre électriques en Europe d'ici 2030.

### La production de l'e Vitara démarre en mai

Première phase de l'offensive, cet e Vitara qui sera dans nos concessions à l'automne car sa production démarre en mai dans une usine spécialement dédiée en Inde - où sera aussi fabriqué son clone Toyota Urban Cruiser. Les essais officiels Suzuki auront lieu en septembre. Mais curieuse de savoir comment son nouveau SUV sera reçu en Europe, la marque a convié L'Automobile Magazine, à prendre le volant de prototypes dans le centre d'essai privé Segula près de Francfort



en Allemagne. Au menu, des ateliers de conduite mettant l'accent sur le dynamisme, le confort, l'agilité ou encore la motricité des variantes 4x4 dans des conditions d'adhérence précaires. Sans oublier, une découverte détaillée de l'habitacle de l'e-Vitarat et du nouveau système d'info-divertissement, bien plus moderne que ce que propose la marque actuellement.

### Un châssis qui semble bien né

Les tests s'enchaînent et se concluent invariablement par une foule de questions posées par un bataillon d'ingénieurs avides de connaître notre ressenti. Bref, on est loin d'un "vrai" essai. Mais cela permet de se faire une bonne idée des forces et faiblesses de cet e Vitara, même si tout n'est pas finalisé. A commencer par l'assistance de direction, un peu trop marquée à mon goût sur le petit circuit où nous avons la possibilité de bousculer cette Suzuki, aussi bien en version traction que quatre roues motrices. Ce dernier s'avère un peu moins agile sur ce tracé sinueux.

Mais, sur les deux variantes, les mouvements de caisse sont assez bien maîtrisés, roulis inclus, pour offrir une belle stabilité à ce SUV. En revanche, quand le spécialiste châssis me demande mon avis sur le confort de suspension, je botte en touche : impossible de l'évaluer sur ce revêtement lisse comme un billard !

### Suzuki trop timoré sur l'utilisation de la batterie ?

Ce n'est que partie remise en septembre pour les essais complets. L'atelier suivant, où l'on juge cette fois les performances de ce SUV annonçant, avec la batterie de 61 kWh, 174 ch en traction et 184 ch en 4x4 emprunte des parcours de liaison aux revêtements reproduisant différents types de routes dégradées. L'e Vitara s'y comporte dignement avec les roues de 19 pouces présentes. Toutefois, il manquait des "gendarmes couchés" et autres nids de poule pour évaluer les suspensions dans des situations courantes chez nous. L'atelier suivant, destiné à mettre en avant la

motricité de l'e Vitara à quatre roues motrices - mais sans liaison entre les roues avant et arrière, une première chez Suzuki - présente peu d'intérêt. Sauf à échanger avec Sumio Ono, l'ingénieur en chef de l'e-Vitara. Notamment au sujet des batteries, ici de type LFP quand la concurrence propose surtout du lithium-ion à la meilleure densité énergétique. Si leurs capacités (49 ou 61 kWh) tiennent la route face au Peugeot E-2008 (54 kWh), elles manquent d'ambition face à la dernière Kia EV3 (58 et 81 kWh). Surtout, Suzuki est très conservateur pour la puissance de charge maxi acceptée : 90 kW en théorie, mais plutôt 70 kW à l'usage selon Mr Ono. Alors que la française accepte 100 kW et la coréenne jusqu'à 128 kW. De fait, si l'e Vitara 61 kWh traction revendique 428 km d'autonomie WLTP (406 km pour l'E-2008), il s'annonce peu doué pour l'autoroute, où remonter la batterie de 20 à 80% prendrait 45 mn contre 27 mn avec l'E-2008.

Auto-magazine

### Bye Bye Google Assistant

## Gemini, l'IA de Google, débarque dans les voitures équipées d'Android Automotive

Google s'apprête à transformer l'expérience à bord des voitures équipées d'Android Automotive OS. Le fidèle Google Assistant va progressivement céder sa place à Gemini, une intelligence artificielle conversationnelle plus évoluée, pensée pour offrir des interactions plus naturelles et efficaces au volant. Contrairement à Android Auto, qui repose sur la connexion d'un smartphone, Android Automotive OS est un système d'exploitation autonome installé directement dans le véhicule par le constructeur. Ce système est aujourd'hui utilisé par plusieurs marques comme Volvo, Polestar, Renault ou Audi. Il permet une intégration native des services Google, comme Maps ou Assistant, sans passer par un téléphone. Jusqu'à présent, Google Assistant permettait d'effectuer des actions vocales simples : lancer une musique, passer un appel, obtenir la météo ou

régler la climatisation. Désormais, une nouvelle phase s'amorce avec l'introduction imminente de Gemini. Nous avons déjà relevé l'arrivée de Gemini dans Android Auto, via son implantation dans les smartphones utilisant les dernières mises à jour de Google. Mais il semble que les choses s'accélérent pour l'IA de Google et son intégration à bord des véhicules.

### Gemini : une intelligence artificielle plus en phase avec l'automobile ?

En effet, des indices retrouvés dans le code source de l'application Google Assistant pour Android Automotive OS (version 13.1.244) révèlent les préparatifs en cours pour l'intégration de Gemini. Cette IA plus avancée promet de parler plus naturellement et d'en faire plus, notamment en étant connecté directement à internet afin de donner des informations en temps réel. Des lignes de codes comme « Découvrez Gemini »,

« Votre assistant IA pour la voiture » ou encore « Commencer maintenant / Essayer plus tard » laissent entendre que Google prévoit un déploiement progressif, probablement avec un écran de bienvenue à l'activation. Sur le plan fonctionnel, Gemini devrait aller plus loin que son prédécesseur. S'il assure déjà des tâches classiques sur Android Auto comme le lancement de playlists Spotify, son potentiel est encore plus grand dans Android Automotive, grâce à un accès profond aux données du véhicule. Il pourra, par exemple, lire l'état de la batterie, suggérer des arrêts de recharge, ou adapter les itinéraires en fonction de l'autonomie restante.

### Un déploiement progressif, à la discrétion des constructeurs

Si Google n'a pas encore annoncé officiellement la date de lancement de Gemini dans Android Automotive, l'évolution semble inévitable. Les utilisateurs devraient pouvoir choisir

entre activer immédiatement cette nouvelle IA ou différer sa mise en place, en fonction de la disponibilité de la mise à jour. Cependant, la transition pourrait s'avérer délicate pour certains conducteurs peu familiers avec les assistants vocaux intelligents. Google semble en avoir conscience, d'où l'approche mesurée de ce remplacement. À noter enfin que l'implémentation finale de Gemini dépendra également des constructeurs automobiles eux-mêmes, qui devront valider son intégration dans leurs systèmes embarqués. S'il est possible en effet que l'IA ait accès à la consommation, il n'est pas dit que les constructeurs autoriseront l'accès à des fonctions de confort ou de sécurité. Un aspect qui a d'ailleurs mis un frein au déploiement de CarPlay 2. Le processus pourrait donc varier d'un modèle à l'autre et prendre un peu plus de temps que prévu.

Auto-magazine

### Conseil des ministres

## CONSACRÉ À DES EXPOSÉS RELATIFS À LA MOBILISATION GÉNÉRALE, À L'ÉDUCATION ET AU COMMERCE

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à des projets de loi et à des exposés relatifs à la mobilisation générale, à l'éducation, au commerce et à la prévention contre la drogue, indique un communiqué du Conseil des ministres, dont voici la traduction APS.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à des projets de loi relatifs à la mobilisation générale, à l'abaissement de l'âge de la retraite des enseignants du secteur de l'éducation, à la prévention contre la drogue et les psychotropes, ainsi qu'à des exposés portant notamment sur l'organisation de la Foire commerciale intra-africaine (IATF). Après présentation, par Monsieur le Premier ministre, des activités du Gouvernement au cours des deux dernières semaines et suite aux interventions de Messieurs les ministres sur les projets de lois et les exposés, Monsieur le président de la République a donné les instructions, directives et orientations suivantes :

### Concernant un projet de loi relatif à la mobilisation générale :

Le Conseil des ministres a approuvé un projet de loi relatif à la mobilisation générale, visant à définir les dispositions liées aux modalités d'organisation, de préparation et de mise en œuvre de la mobilisation générale, prévue à l'article 99 de la Constitution.

### Concernant la stratégie nationale multidimensionnelle de lutte contre la drogue et les psychotropes :

Le président de la République a enjoint au Gouvernement de recourir à des établissements pénitentiaires spécialisés dans la grande criminalité liée à la drogue. Concernant un projet de loi relatif à la retraite (abaissement de l'âge de la retraite pour les enseignants du secteur de l'éducation) : Le Conseil des ministres a approuvé un abaissement de trois (3) ans de l'âge de la retraite pour les enseignants du secteur de l'éducation, conformément à l'engagement du président de la République envers les enseignants des trois cycles (pri-



maire, moyen et secondaire) et en reconnaissance de leurs efforts dans la préparation et la formation des générations de demain.

### Concernant un exposé complémentaire dans le secteur de l'agriculture :

- Sur proposition du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, le Conseil des ministres a approuvé un prix national unifié fixé à quarante mille dinars algériens (40.000 DA) pour le mouton de l'Aid importé.

- Monsieur le président a affirmé que les nouvelles données statistiques du ministère de l'Agriculture constituent une première étape pour mettre le secteur sur la bonne voie et favoriser la promotion des différentes filières et l'extension des surfaces irriguées.

- La croissance considérable enregistrée dans la culture d'oliviers, de palmiers et d'arbres fruitiers constitue un indicateur positif pour la relance de cette filière.

- Il a instruit le ministre de l'Agriculture de suivre minutieusement l'agriculture saharienne en termes de niveaux réels de production sur le terrain.

### Organisation de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) :

- Cette Foire revêt une importance particulière pour la promotion des échanges

commerciaux intra-africains. Aussi, le président de la République a-t-il ordonné la mise en place de toutes les facilitations nécessaires à la participation des partenaires africains à cet événement économique que l'Algérie s'apprête à accueillir et de l'ensemble des mesures et dispositions à même de contribuer à sa réussite au profit des économies nationale et africaine.

- Il a également ordonné une coordination étroite et la conjugaison des efforts entre le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion commerciale intra-africaine. Aussi, le président de la République a-t-il ordonné la mise en place de toutes les facilitations nécessaires à la participation des partenaires africains à cet événement économique que l'Algérie s'apprête à accueillir et de l'ensemble des mesures et dispositions à même de contribuer à sa réussite au profit des économies nationale et africaine.

- Deux instances nationales chargées respectivement de l'importation et de l'exporta-

tion : le but de leur création est d'atteindre l'efficacité dans la gestion selon la nouvelle vision et les nouveaux mécanismes. Monsieur le président de la République a affirmé que le caractère institutionnel de l'instance chargée de l'importation, avec la participation de plusieurs secteurs, lui permet, grâce à son action proactive fondée sur une information exacte, de définir avec précision les besoins en matière d'importation. Elle permet aussi d'intervenir rapidement et de prendre les décisions les plus efficaces et les mieux adaptées de manière flexible. Elle est placée sous la tutelle du Premier ministre.

### Orientations générales :

Monsieur le président de la République a instruit le Gouvernement d'installer et d'activer les instances suivantes dans un délai d'un mois conformément aux orientations suivantes :

- Le guichet unique : son travail est principalement lié à l'acte exclusif d'investir, loin de la gestion administrative centralisée ou décentralisée, le but de sa création étant de faciliter l'investissement et d'aplanir les difficultés et obstacles entravant les investisseurs, notamment bureaucratiques. Il est légalement habilité à engager et à suivre toutes les opérations en lien avec l'investissement.

- Deux instances nationales chargées respectivement de l'importation et de l'exporta-

tion : le but de leur création est d'atteindre l'efficacité dans la gestion selon la nouvelle vision et les nouveaux mécanismes. Monsieur le président de la République a affirmé que le caractère institutionnel de l'instance chargée de l'importation, avec la participation de plusieurs secteurs, lui permet, grâce à son action proactive fondée sur une information exacte, de définir avec précision les besoins en matière d'importation. Elle permet aussi d'intervenir rapidement et de prendre les décisions les plus efficaces et les mieux adaptées de manière flexible. Elle est placée sous la tutelle du Premier ministre.

- Monsieur le président a ordonné au ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations de présenter de nouvelles propositions pour organiser les opérations d'importation ainsi que les opérations d'exportation, que l'Etat encourage selon une vision globale et intégrée à long terme et non conjoncturelle. Au terme de la réunion, le Conseil des ministres a approuvé des décrets portant nominations et fins de fonctions dans des postes supérieurs de l'Etat.

A. A.

### Réunions de printemps du FMI et de la BM

## LE GOUVERNEUR DE LA BA À WASHINGTON

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, participera du 21 au 26 avril en cours à Washington (DC) aux réunions de printemps du Fonds monétaire international (FMI) et du Groupe de la Banque mondiale (BM), a indiqué la banque centrale dans un communiqué.

Durant cet événement annuel, M. Taleb participera notamment à la réunion de l'Union africaine, qui portera sur la présidence de l'Afrique du Sud au sommet du G20 prévu en novembre 2025 à Johannesburg, ainsi qu'à la réunion des pays de la région MENAP (Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan

et Pakistan), présidée par la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva. M. Taleb prendra également part, en sa qualité de représentant de la circonscription dont l'Algérie fait partie (comptant huit pays), à la session plénière du Comité monétaire et financier international (IMFC) du FMI, ajoute la même source. En marge de

ces réunions, le gouverneur de la Banque d'Algérie se réunira avec le directeur du département Moyen-Orient et Asie centrale (MCD) du FMI, Djihad Azour, et envisage des entretiens bilatéraux avec des gouverneurs de banques centrales et des présidents d'institutions financières internationales, selon le communiqué.

APS

Algerie-Arabie Saoudite

# SIGNATURE DE 5 MÉMORANDUMS D'ENTENTE ET ACCORDS DANS PLUSIEURS DOMAINES

Les travaux du Forum d'affaires algéro-saoudien organisé, dimanche à Alger, ont été couronnés par la signature de cinq mémorandums d'entente et accords entre des entreprises algériennes et saoudiennes dans plusieurs domaines.

Il s'agit d'un mémorandum d'entente entre l'entreprise "Touring voyages Algérie" et la société "Our World and Business Tourism", d'un mémorandum d'entente commercial entre la société "Algerian Gulf For Business" et la société "Magnum Trading" et d'un mémorandum d'entente entre la société algérienne "CATM" et le groupe "Al Ghaith Holding". Un accord a également été signé entre "Techno Bond" et "Alwah Al-Khaleej Trading" pour la désignation d'un distributeur agréé, ainsi qu'un accord de coopération entre le cabinet d'avocats "Laoubi" et le cabinet saoudien "Rayan Muhammed Qurban and Partners". Dans une déclaration à la presse à cette occasion, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah Bin Nasser Al Bussairy, s'est félicité des accords conclus, soulignant qu'ils contribueront à renforcer les relations économiques bilatérales qui connaissent, a-t-il dit, "une importante dynamique ces derniers temps, avec des échanges commerciaux avoisinant le milliard de dollars et une augmentation notable des investissements saoudiens en Algérie dans plusieurs secteurs". Pour sa part, le président du Conseil d'affaires algéro-saoudien du côté saoudien, Raed bin Ahmed Al-Mazroua, a salué "le climat



d'investissement attractif en Algérie", souhaitant voir son pays devenir "le premier investisseur étranger en Algérie, d'autant que de nombreuses entreprises saoudiennes manifestent un vif intérêt à cet égard". Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a, quant à lui, affirmé que le partenariat algéro-saoudien dispose de tous les atouts nécessaires pour booster la croissance économique à travers des investissements efficaces et un échange d'expertises, contribuant à la création d'emplois et au renforcement de la capacité des deux écono-

mies à relever les défis communs et à réaliser un développement durable au service des deux peuples. Après avoir passé en revue les différentes facilitations offertes par l'Algérie, ainsi que les atouts économiques des deux pays, M. Moula a affirmé que les grandes potentialités disponibles n'ont pas encore été investies de manière optimale, estimant que cette rencontre est l'occasion de bâtir un par-

tenariat stratégique solide, notamment dans les domaines de l'industrie agro-alimentaire, de la sidérurgie, du tourisme et des technologies de l'information et de la communication. De son côté, le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Kamel Hammi, a affirmé que ce partenariat bilatéral ouvrira à l'Arabie saoudite le marché africain, qui compte 1,5 mil-

liard d'habitants, et lui permettra de bénéficier des avantages accordés dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Pour sa part, le vice-président du Conseil d'affaires algéro-saoudien et président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Charaf Eddine Amara, a fait part de la disposition de l'instance qu'il préside à réaliser les objectifs du partenariat algéro-saoudien, à mettre ses expertises au service des projets communs et à faciliter la création de grands projets d'investissement et de joint-ventures entre les deux pays. A ce titre, M. Amara a appelé toutes les entreprises algériennes et saoudiennes à collaborer "afin que le forum d'affaires marque le début d'une nouvelle étape dans les relations bilatérales", souhaitant que cette rencontre débouche sur des initiatives concrètes mutuellement bénéfiques. Ce forum organisé par la CACI se poursuit par la tenue de rencontres B2B entre opérateurs algériens et hommes d'affaires saoudiens venus explorer les opportunités d'investissement en Algérie.

T. A.

Sous-traitance

## 70 EXPOSANTS PRÉSENTS AU "SANIST 2025"

La 7<sup>e</sup> édition du Salon national de la sous-traitance inversée, "Sanist 2025", a été inaugurée lundi au Palais des Expositions des Pins Maritimes à Alger, en présence de 70 exposants représentant des entreprises nationales, des institutions et des start-up.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du directeur général du contrôle économique et de la répression de la fraude auprès du ministère du Commerce et de la Régulation du marché intérieur, Ahmed Mokrani, ainsi que du directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Chakib-Smail Kouidri. Organisé par la CACI, en partenariat avec la Société Algérienne des Foires et Exportations (Safex), cet événement se poursuit jusqu'au 24 avril. Il

vise à renforcer la coopération entre les grandes entreprises nationales et les PME en mettant l'accent sur la sous-traitance, notamment à travers la fabrication locale de composants, de semi-produits et de pièces de rechange. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à promouvoir l'intégration des produits locaux dans divers secteurs industriels. Les secteurs représentés lors du Salon incluent la mécanique, la construction métallique, l'électronique, les mines, les industries pétrochimiques, la sidérur-

gie, la métallurgie, les cimenteries, les briqueteries, les travaux publics, les transports, la réparation navale, ainsi que les industries manufacturières. En parallèle des échanges commerciaux, un programme de conférences est proposé, abordant des thématiques telles que la stratégie de développement de la sous-traitance en Algérie, la digitalisation et l'open innovation, le rôle des institutions financières dans le soutien à la sous-traitance, et les mécanismes de financement des PME via la bourse.

APS

## Avec la participation de plus de 150 exposants OUVERTURE À ALGER DU "ICT AFRICA SUMMIT 2025"

Les travaux du "ICT Africa Summit 2025" se sont ouverts lundi au Palais des expositions, Pins Maritimes (Alger), avec la participation de plus de 150 exposants, des leaders de l'industrie numérique et des startups innovantes. Cet événement majeur, axé sur les enjeux stratégiques du numérique et de l'innovation sur le continent africain et placé sous le thème "Déverrouiller les horizons numériques", mettra l'accent sur la manière dont les technologies digitales peuvent stimuler la croissance économique, le développement durable et la transformation sociale sur le continent. Les échanges se répartiront sur quatre forums, à savoir "E-Gouv", axé sur la transformation numérique des administrations publiques, "Pétrole et gaz" qui explorera les innovations technologiques dans le secteur énergétique, "Santé et Pharma" qui mettra en avant les avancées numériques dans le domaine de la santé et le Forum "IT Aéroportuaire" qui se penchera sur les solutions technologiques améliorant l'expérience des voyageurs et les opérations aéroportuaires.

APS



## WALL STREET SANS DIRECTION CLAIRE, ENTRE REBOND ET RÉSULTATS D'ENTREPRISE

La Bourse de New York évolue en ordre dispersé jeudi, la place américaine tentant une reprise après sa nette baisse de la veille, l'indice Dow Jones accusant toutefois le coup face aux résultats mal accueillis par les investisseurs de l'assureur santé UnitedHealth. Vers 14H05 GMT, le Dow Jones reculait de 1,05% tandis que l'indice Nasdaq avançait de 0,17% et l'indice élargi S&P 500 prenait 0,43%. La veille, la place américaine avait nettement reculé face aux perspectives moroses du patron de la banque centrale américaine (Fed) Jerome Powell, qui a jugé "trop lent" à baisser les taux d'intérêt de l'institution. En l'absence de nouvelles prévisions pessimistes, ou de développements concernant les droits de douane, Wall Street peut désormais repartir à la hausse, ajoute M. Stovall. En début de séance jeudi, seul le Dow Jones restait en nette baisse, lesté par les résultats de UnitedHealth. L'assureur santé plongeait (-19,15%) après avoir annoncé un abaissement surpris de ses prévisions pour l'exercice en cours, face à une hausse de ses coûts. Au premier trimestre, l'entreprise a fait moins crédit que "les droits de douane vont très certainement entraîner au moins une hausse temporaire de l'inflation" avec la possibilité que "les effets inflationnistes soient également persistants". Selon lui, la politique commerciale de Trump place l'institution monétaire américaine face à une situation "compliquée dans laquelle nos deux objectifs (de plein-emploi et d'une inflation à 2%, ndlr) sont en tension". "La plupart des investisseurs ont réalisé que les propos de Jerome Powell n'étaient pas différents de ce qu'ils attendaient de lui et qu'il n'y a rien de nouveau, c'est juste que le président de la Fed a énoncé l'évidence et que cela n'a pas été bien perçu", estime auprès de l'AFP Sam Stovall. Le président des Etats-Unis Donald Trump s'en est pris de nouveau jeudi

au président de la banque centrale américaine (Fed) Jerome Powell, qui a jugé "trop lent" à baisser les taux d'intérêt de l'institution. En l'absence de nouvelles prévisions pessimistes, ou de développements concernant les droits de douane, Wall Street peut désormais repartir à la hausse, ajoute M. Stovall. En début de séance jeudi, seul le Dow Jones restait en nette baisse, lesté par les résultats de UnitedHealth. L'assureur santé plongeait (-19,15%) après avoir annoncé un abaissement surpris de ses prévisions pour l'exercice en cours, face à une hausse de ses coûts. Au premier trimestre, l'entreprise a fait moins crédit que "les droits de douane vont très certainement entraîner au moins une hausse temporaire de l'inflation" avec la possibilité que "les effets inflationnistes soient également persistants". Selon lui, la politique commerciale de Trump place l'institution monétaire américaine face à une situation "compliquée dans laquelle nos deux objectifs (de plein-emploi et d'une inflation à 2%, ndlr) sont en tension". "La plupart des investisseurs ont réalisé que les propos de Jerome Powell n'étaient pas différents de ce qu'ils attendaient de lui et qu'il n'y a rien de nouveau, c'est juste que le président de la Fed a énoncé l'évidence et que cela n'a pas été bien perçu", estime auprès de l'AFP Sam Stovall. Le président des Etats-Unis Donald Trump s'en est pris de nouveau jeudi

Sur le marché obligataire, le rendement des emprunts d'Etat américains à dix ans se tendait très légèrement à 4,29% vers 14H00 GMT contre 4,28% la veille en clôture. A l'approche du weekend pascal, la Bourse de New York sera fermée vendredi, comme la majorité des places mondiales. Dès jeudi, "nous pourrions avoir un volume plus faible" d'échanges, ce qui conduit généralement "à une plus grande volatilité", prévient Sam Stovall. Ailleurs à la cote, le laboratoire américain Eli Lilly, qui fabrique notamment les traitements anti-obésité Zepbound et Mounjaro, bondissait de 15,14% après avoir dévoilé des résultats encourageants d'essais cliniques pour une nouvelle pilule anti-obésité. Le loueur de véhicules Hertz s'envolait pour la deuxième séance consécutive (+22,79%) après que le fonds de l'investisseur activiste Bill Ackman a racheté 12,7 millions d'actions du groupe, soit une part d'environ 4% du capital. Selon le média américain CNBC, le fonds est désormais le deuxième plus gros actionnaire du loueur, avec une participation totale d'environ 19%. Le poids lourd du secteur financier American Express cédait un peu de terrain (-0,41%) après avoir publié des résultats meilleurs qu'attendu au premier trimestre et annoncé maintenir ses prévisions pour l'année 2025, notant toutefois qu'elles restaient "sujettes à l'environnement macroéconomique".

Reuters

## DEUXIÈME SESSION DE DISCUSSIONS À ROME ENTRE L'IRAN ET LES ETATS-UNIS SUR LE NUCLÉAIRE

Les Etats-Unis et l'Iran reprennent à Rome les pourparlers sur le programme nucléaire de Téhéran, une semaine après un premier round qualifié de "constructif" par les deux parties. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, et l'envoyé américain au Moyen-Orient, Steve Witkoff, tiendront ces discussions via une médiation d'Oman, comme lors des précédents pourparlers tenus à Mascate. L'Iran avait déclaré lundi que le prochain cycle de pourparlers indirects avec les Etats-Unis sur son programme nucléaire aura lieu en dehors d'Oman, bien que la structure et la médiation des négociations restent inchangées. L'Iran ne considère pas que le lieu des pourparlers soit aussi important que le cadre dans lequel ils se déroulent, a indiqué le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaei, précisant que les discussions continueraient d'être menées indirectement, Oman conservant son rôle de médiateur. Un premier cycle de pourparlers indirects entre des responsables américains et iraniens s'est tenu le 12 avril en Oman. Ces discussions étaient les premières du genre depuis que les Etats-Unis se sont retirés en 2018 du Plan d'action global commun (PAGC), qui avait été signé en 2015.

APS

Métaux précieux

## LA RUSSIE DÉTIENT 45% DES RÉSERVES MONDIALES DE DIAMANTS

Le sous-sol de la Russie contient jusqu'à 45 % des réserves mondiales de diamants, dont plus de 80 % en Extrême-Orient, selon un communiqué du ministère russe des Ressources naturelles et de l'Environnement, publié par l'Agence de presse russe (TASS). "Il existe 81 gisements de diamants primaires, à travers le pays, pour un total combiné de 982,4 millions de carats, selon le ministère, ajoutant en outre que le pays possède 39 gisements technologiques (formés à partir de déchets miniers) contenant 25 800 carats supplémentaires. "Plus de 80 % de toutes les réserves de diamants naturels du pays sont situées en Extrême-Orient, en Yakoutie", détaille la même source, précisant que près de 20 % se trouvent dans le nord-ouest, dans la région d'Arkhangelsk. "Seuls des gisements de placers sont connus en Sibérie et dans le district fédéral de la Volga", a déclaré le ministre des Ressources naturelles et de l'Environnement, Alexander Kozlov, cité dans le communiqué. A l'heure actuelle, 135 licences ont été délivrées en Russie pour l'exploration, l'arpentage et l'exploitation de parcelles souterraines diamantifères. "Quatorze gisements sont en cours de préparation pour le développement. Dans l'un des gisements de Yakoutie, la production devrait commencer dès 2025, ajoute le ministère.

APS



**L'ONUDI CRITIQUE LES HAUSSES TARIFAIRES AMÉRICAINES ET APPELLE À UNE COOPÉRATION MONDIALE**

■ L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a exprimé son inquiétude quant aux effets négatifs des récentes augmentations de droits de douane des Etats-Unis sur le développement économique et la croissance industrielle au niveau mondial. L'ONUDI a estimé sur son site que ces hausses tarifaires "adoptent la mauvaise approche", soulignant que leur calcul et leur mise en œuvre ne sont pas étayés par des preuves permettant d'atteindre les résultats escomptés. Selon elle, ces droits de douane augmentent le coût de la production industrielle, ce qui nuit à l'efficacité économique, diminue les avantages du commerce et affaiblit la compétitivité. L'ONUDI a prévenu que de telles politiques finiraient par mettre en péril des emplois dans le monde entier, en affectant le plus durement les pays les plus vulnérables. En outre, elle a mis en garde contre les effets négatifs de l'escalade tarifaire qui affecteront non seulement les pays déjà vulnérables, mais aussi les pays mêmes qui appliquent des droits de douane, exacerbant ainsi les tensions géopolitiques et l'incertitude. "Plutôt que d'ériger des barrières au commerce industriel, l'objectif devrait être une économie mondiale plus équitable et durable", a plaidé Gerd Müller, directeur général de l'ONUDI. Il a exhorté les Etats-Unis et d'autres pays industrialisés à collaborer avec les pays en développement pour créer des situations mutuellement bénéfiques et bâtir une économie mondiale plus juste et plus durable qui garantisse une prospérité à long terme pour tous. Dans ses prévisions économiques pour 2025 publiées, l'Organisation mondiale du commerce prévoit une baisse de 0,2% du commerce mondial, soit 2,9 points de pourcentage de moins que le scénario de référence, citant l'impact des droits de douane américains et l'incertitude entourant les futures relations commerciales avec les Etats-Unis.

APS

Japon

**L'INFLATION ACCÉLÈRE EN MARS À 3,2%**



La hausse des prix à la consommation au Japon (hors produits frais) s'est établie à 3,2% sur un an en mars, accélérant après avoir glissé à 3% en février et se maintenant à un niveau élevé, selon des chiffres gouvernementaux publiés. Ce chiffre est en ligne avec la prévision des experts sondés par Bloomberg (+3,2%) et signale des tensions inflationnistes tenaces dans l'archipel. Ce maintien de l'inflation, qui retrouve le niveau de janvier, s'explique notamment par un bond de 25,4% des prix des céréales, tirés par une envolée record de 92,5% sur un an des prix du riz, base essentielle de la cuisine japonaise. Pour tenter d'enrayer l'historique renchérissement du riz depuis l'été dernier, sur fond de mauvaise récolte en 2023 et de fortes perturbations dans la distribution, le gouvernement a commencé à débloquer des centaines de milliers de tonnes de ses réserves stratégiques de riz, mis aux enchères. Les produits alimentaires frais se sont globalement renchérissés, avec notamment les prix du chou, autre aliment phare, qui ont plus que

doublé (+111,6%) en l'espace d'un an, après des records de chaleur estivale suivis de fortes pluies qui ont ruiné les récoltes — une modération après des flambées de 200% en janvier et 130% en février. Non ajustée, l'inflation dans son ensemble (produits frais inclus) a toutefois ralenti à 3,6%, juste en deçà des attentes du marché qui tablait sur sa stabilisation à 3,7%. Très surveillée par le marché, l'inflation sous-jacente, corrigée des prix volatils de l'énergie et des produits alimentaires frais, s'est hissée à 2,9% en mars, accélérant par rapport à février (+2,6%). Se maintenant très au-delà de la cible d'environ 2% fixée par la Banque du Japon (BoJ), ce niveau devrait inciter l'institution à poursuivre les hausses de ses taux d'intérêt. Après les avoir relevés par deux fois en 2024 puis à nouveau en janvier, elle a décidé cette semaine un statu-quo face aux incertitudes économiques. L'économie japonaise reste donc fragile: le Japon a vu la croissance de son PIB s'essouffler à 0,1% en 2024 (en termes réels, corrigés de l'inflation). Et la guerre commerciale engagée par

APS

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر

مؤسسة صيانة شبكات الطرق والتطهير

EPIC ASROUT

Nif: 000316096383276

**Avis d'attribution provisoire**

Conformément aux dispositions des articles 52, 65 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, l'Etablissement ASROUT informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacité minimale n°01/2025 paru dans les quotidiens : « Transaction d'Algérie » et « المسار العربي » en date 02 et 03/03/2025 et le BOMOP relatif à la fourniture de carreaux granit type OUTSIDE 40 CM x40cm pour revêtement extérieur.

Qu'après évaluation technique et financière, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Entreprise retenue	Note technique /100	Délai de Livraison	Montant minimum en TTC	Montant maximum en TTC	Elément de choix
SARL CSK Nif: 099942052232002	100 pts	10 jours	4 760 000,00 DA	47 600 000,00 DA	Offre moins disante

Les autres soumissionnaires sont invités à se rapprocher de l'Etablissement ASROUT au plus tard Trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Alger dans un délai de dix (10) jours qui suivent la première publication de cet avis dans les quotidiens nationaux et dans le BOMOP.

TRANSACTION D'ALGERIE N° 4921/22-04-2025 ANEP N°25 16013 237

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA  
DAIRA D'EL-ABADIA  
COMMUNE DE TACHETA-ZOUGAGHA  
NIF : De la commune 098444329081309

**Avis D'Attribution Provisoire**

Conformément à la loi N° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

- Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 Portant Réglementation des marchés Publics et des délégations de service public.  
- Vu l'avis d'appel d'offre nationale ouvert avec exigences de capacités minimales paru dans les Quotidiens Nationaux (El- Ayam News en Arabe et TRANSACTION D'Alger en Français) Le : 10/03/2025.  
- Vu le P.V d'évaluation des offres techniques et financières du : 27/03/2025.

Le Président de l'A.P.C de TACHETA-ZOUGAGHA informe les entreprises Soumissionnaires Qu'après étude et évaluation des offres de l'opération :

- REHABILITATION EN BETON BITUMINEUX A LA ROUTE COMMUNAL RELIANT ENTRE GROUPEMENT OULED BASSA ET BRAKIK - PREMIERE TRANCHE - SUR LA DISTANCE DE 2.2 KM.

Est Attribuée Provisoirement à:

Destination de l'opération	Entreprise + N.I.F	Délai	Note Tech	Montant de l'offre en TTC (A.C)	Obs
REHABILITATION EN BETON BITUMINEUX A LA ROUTE COMMUNAL RELIANT ENTRE GROUPEMENT OULED BASSA ET BRAKIK - PREMIERE TRANCHE - SUR LA DISTANCE DE 2.2 KM	S.A.R.L des Grands Travaux Publique - Frères BELAICHE - Ouled Abbas - Chefef 01402090663062	04 Mois	81.00 Points	36.756.125.00 DA	Qualifié Techn et moins Disant

- Conformément à l'article : 82 et 165 du décret présidentiel 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation de marchés publics et des délégations de service public.  
- Les soumissionnaires qui protestent ce choix peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publique dans un délai de 10 jours à compter de la parution de cet avis dans la presse nationale,  
- Les autres soumissionnaires intéressées, à prendre connaissance des détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher auprès de service des marchés publique, au plus tard trois 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire.

TRANSACTION D'ALGERIE N° 4921/22-04-2025 ANEP N°25 16013 000

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

O.P.G.I. DE TINDOUF

A

Monsieur : MIMOUNI AISSA

Gérant SARL DJAKI COMMERCE

LOCAL N°01 CITE RAMADINE SECTION N°02 LOT N°56

**MISE EN DEMEURE N°01**

PROJET LOT(C) : Réalisation 40/180/200 Logements Publics Locatifs Individuel Duplexe Programme 2023 Type F3 En Tout Corps D'état Tce Au Pos El Hikma Dans La Commune De Tindouf; Wilaya De Tindouf.

- Vu le marché N° 38/2024 du : 06/08/2024.
- Vu l'ordre de service Démarrage n° 33/2024 en date du 20/09/2024.
- Vu le retard considérable dans la cadence des travaux.
- Vu le manque de la main d'œuvre et l'absence de l'approvisionnement du chantier.
- Vu les PV de visite du chantier.
- Vu le non-respect du planning des travaux

L'entreprise SARL DJAKI COMMERCE Local N°01 Cite Ramadine Section N°02 Lot N°56 Tindouf Titulaire Du Marche N° 38/2024 Du : 06/08/2024 Portant La Réalisation Lot(C) : 40/180/200 Logements Publics Locatifs Individuel Duplexe Programme 2023 Type F3 En Tout Corps D'état Au Pos El Hikma Dans La Commune De Tindouf; Wilaya De Tindouf; est mise en demeure N°01 pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels et de rattraper le retard considérable dans les travaux.

Un délai de huit (08) jours lui est accordé à partir de la parution dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, les mesures prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées.

TRANSACTION D'ALGERIE N° 4921/22-04-2025 ANEP N°25 16013 278

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة السكن والعمران والمدينة

MINISTERE DE L'HABITAT, DEL'URBANISME ET DE LA VILLE

Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'EL-TARF



ديوان الترقية والتسيير العقاري بالطارف

**MISE EN DEMEURE**

- Vu le non-respect des clauses contractuelles des contrats.
- Vu l'abandon total de suivi des chantier.

N°	ENTREPRISE	ADRESSE	OBJET DE CONTRAT	N° Marché	M.E.D N°
01	BET LADJAMA DJALEL HAMDIA	ROUTE DU TRIBUNAL W. EL TARF	ETUDE ET SUIVI 100/500 LOGTS AVEC VRD A DREAN LOT N°05 PROGRAMME 300 LOGTS LPL Année 2024	MARCHE N°11/OPG/2024 Du 22/09/2024	01
02	BET GROUPEMENT (Dedda sadani mohamed + nesba mohamed ouelid + hegguil abdelhakem) Gérant: BEDDA SADANI MOHAMED	EL TARIF CENTRE W. EL TARIF	ETUDE ET SUIVI 40/500 LOGTS AVEC VRD A ZERZER LOT N°07 PROGRAMME 300 LOGTS LPL Année 2024	MARCHE N°12/OPG/2024 Du 22/09/2024	01
03	BET GROUPEMENT HD ARCHITECT (Jouit samir + tabchache saïda + bouannani ibtissem) Gérant: BOUANNANI IBTISSEM	CENTRE COMMERCIAL EL KODS 2eme étage bureau 209 W. ANNABA	ETUDE ET SUIVI 50/200 LOGTS AVEC VRD A CHEBATA MOKHTAR LOT N°03 PROGRAMME 300 LOGTS LPL Année 2022	MARCHE N°20/OPG/2024 Du 18/04/2024	01
04	BET GROUPEMENT HD ARCHITECT Gérant: BOUANNANI IBTISSEM	CENTRE COMMERCIAL EL KODS 3eme étage bureau 209 W. ANNABA	ETUDE ET SUIVI 40/200 LOGTS AVEC VRD A BOUHAJJAR PROGRAMME 200 LOGTS LPL Année 2022	MARCHE N°23/OPG/2023 Du 14/06/2023	01
05	BET DARKAOU FELLAH RACHIDA	CITE 502 LOGTS BAT N°94 BLOC 02 EL HADJAR W ANNABA	ETUDE ET SUIVI 100 LOGTS AVEC VRD A AIN KERMA PROGRAMME 2000 LOGTS LPL Année 2010	MARCHE N°143/OPG/2011 Du 28/12/2011	01

**LES BUREAUX D'ETUDES SONT MISE EN DEMEURE DE :**

- Mettre à la disposition des programmes de Logts confiés à votre BET une antenne de suivi.
- Mettre une équipe de suivi conformément aux clauses contractuelles.
- Présenter un planning d'achèvement du reste à réaliser.
- Assurer un suivi rigoureux et permanent.
- Transmettre les rapports mensuels de l'avancement des travaux au maître de l'ouvrage.
- Faute d'obtempérer dans les huit (08) jours qui suivent la parution du présent avis il sera appliqué à l'encontre des bureaux d'études la réglementation dans toute sa rigueur notamment la réalisation aux lots exclusifs, prévues par les décrets présidentiels n°15-247 du 16/09/2015 modifié et complété par le décret présidentiel n°12/23 du 18/01/2012 et n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

TRANSACTION D'ALGERIE N° 4921/22-04-2025 ANEP N°25 23002 615



## AÏN TEMOUCHENT

## SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA FORMATION DE GUIDES TOURISTIQUES



## OUARGLA

## MISE EN SERVICE DE 8 NOUVEAUX DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE BILLETS

■ Huit (8) nouveaux distributeurs automatiques de billets (DAB) ont été mis en service dans la wilaya d'Ouargla, au titre des efforts visant la modernisation des prestations financières offertes à la clientèle, a-t-on appris auprès de la direction de la poste et des télécommunications. Il s'agit de l'installation de distributeurs automatiques de billets dans les bureaux de poste des régions de Bamendil, Bour El Haïcha, Rouissat, Ziyayna, El Hedeb, Hassi Benabdallah, El Bour et la ville frontalière d'El Borma, ce qui permettra de répondre aux besoins des citoyens, et d'alléger la pression sur les autres bureaux de poste, a expliqué le directeur du secteur, Moussa Chaoua. Un nouvel espace libre-service sera ouvert prochainement au niveau du siège principal d'Algérie poste dans la zone d'activités du chef-lieu de la wilaya, dans le cadre du plan de développement du secteur portant la généralisation des DAB à travers la wilaya, a fait savoir le même responsable. Avec la mise en service de ces nouveaux distributeurs automatiques de billets, le nombre global de distributeurs atteindra 39 équipements au niveau de cette wilaya, ce qui contribuera à l'amélioration des prestations à travers les bureaux de poste, notamment dans les zones reculées, a-t-il ajouté. Le programme d'ouverture de nouveaux bureaux de poste équipés en distributeurs automatiques se poursuit, notamment à travers les quartiers et zones isolées, afin d'assurer les différents services de proximité fournis par le secteur.

APS

La Chambre de commerce et de l'industrie de la wilaya d'Aïn Temouchent a signé, samedi, une convention de partenariat avec le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, visant à former des guides touristiques. Cette convention, conclue sous la supervision du wali d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ould Abdennebi, s'inscrit dans le cadre des activités de célébration du Mois du Patrimoine, visant à former des guides touristiques chargés de promouvoir les sites et potentiels touristiques de la région, tout en valorisant le patrimoine matériel et immatériel local, selon les précisions fournies par le directeur de la culture et des arts de la wilaya, Abdelali Goudid. Pour sa part, le directeur de la formation et de l'enseignement

professionnels, Rabah Bouhaf, a indiqué que cette convention prévoit une formation théorique d'une durée de 11 mois, répartie sur six modules pédagogiques en lien direct avec les missions du guide touristique. Ces modules couvrent notamment l'animation touristique, la communication, le tourisme, ainsi que le patrimoine historique et culturel, et seront encadrés par des spécialistes du domaine. Le secrétaire de la Chambre de commerce et de l'industrie d'Aïn Temouchent, Ryad Kheddad, a souligné que cette initiative se fait en coordination avec les opérateurs économiques du secteur touristique, notamment les hôteliers et les agences de voyages, afin de permettre aux futurs guides de bénéficier de cette formation. En outre, le secteur du tourisme et de l'artisanat,

en collaboration avec les partenaires locaux, œuvre à la mise en place de nouveaux circuits touristiques à dimension culturelle et civilisationnelle, à l'instar du parcours numide du royaume des Masaesyels, dans le site archéologique de Siga, situé dans la commune Emir Abdelkader. La promotion de ces nouveaux itinéraires s'appuiera notamment sur les guides touristiques et les agences de voyages, selon les mêmes sources.

## La Cnep-Banque ouvrira deux nouvelles agences

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-Banque) ouvrira dimanche prochain deux nouvelles agences à Aïn Temouchent, dans le cadre de son plan d'expansion visant à améliorer l'accessibilité à ses services, a-t-elle indiqué dans un communi-

qué. Les deux nouvelles agences, situées à El Maleh et à la cité 972 logements, "viennent enrichir l'offre de la Cnep-Banque en proposant des prestations bancaires complètes destinées aux particuliers, aux professionnels ainsi qu'aux entreprises", précise la même source. Elles intègrent également des produits de la finance islamique, conçus pour répondre aux besoins spécifiques d'une clientèle soucieuse du respect des principes de la charia, explique la banque. Avec l'ouverture de ces nouvelles agences, le réseau de la Cnep-Banque compte désormais 228 agences à travers le territoire national, souligne la banque, ajoutant que cela "témoigne de sa volonté constante de contribuer au dynamisme économique local".

APS

## CONSTANTINE

## M. HAMZAOUÏ SOULIGNE L'IMPORTANCE DE FORMER LES JEUNES SCOUTS À L'ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE

La nécessité de former les jeunes scouts à l'utilisation de l'E-administration (administration numérique) a été soulignée, samedi à Constantine, par le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui. Intervenant en marge de la clôture du 1er séminaire national sur la numérisation, organisé au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales, M. Hamzaoui a ajouté que cette formation "permettra aux jeunes scouts de maîtriser la gestion

des différents aspects de cette organisation nationale qui repose sur l'inculcation de valeurs telles que la solidarité et l'entraide et cela, à travers la numérisation, considérée comme l'une des priorités du commandement général des SMA". Coïncidant avec la célébration de "Youm El Ilm" (Journée du Savoir), ce séminaire s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'État et de la politique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant la généralisation de la numérisation, a également indiqué le commandant général des SMA, mettant l'accent

sur l'importance qu'accorde son mouvement à l'éducation des jeunes et à l'inculcation de l'amour de la patrie. M. Hamzaoui, soulignant que les jeunes constituent le "cœur battant de la nation et de la société", a précisé qu'un avenir radieux du pays est "étroitement lié à une bonne formation adaptée aux exigences du monde d'aujourd'hui, marqué par la prédominance des technologies de l'information et de la communication", d'autant que le nombre d'adhérents au mouvement scout a atteint "300.000 membres à travers le territoire national, répartis sur 2.000 grou-

pes. L'organisation de cette rencontre nationale de 3 jours avait pour objectif d'évaluer et de développer la plateforme numérique mise en place depuis une année en Algérie en vue de la gestion de cette organisation nationale aux plans administratif, financier et technique, a indiqué, de son côté, le responsable de ce séminaire, Yacine Boudier. Des représentants venus d'une quarantaine de wilayas étaient présents à ce 1er séminaire qui s'est décliné sous la forme d'ateliers encadrés par des enseignants universitaires et des spécialistes en la matière.

APS

## DONALD TRUMP RESSERRE L'ÉTAU SUR LES SEMI-CONDUCTEURS... UN PARI RISQUÉ POUR L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE



Le secteur des puces électroniques, qui échappait jusqu'à présent aux droits de douane réci-proques, fait l'objet d'une enquête officielle de l'administration Trump. Le président américain a également durci les règles relatives aux exportations de semi-conducteurs, destinées à entraver le développement technologique de la Chine. Problème : ces nouvelles règles vont coûter cher aux entreprises et aux citoyens américains. Le secteur des semi-conducteurs, ces composants indispensables de nos smartphones, serveurs IA et voitures, est bien dans le collimateur de Donald Trump. Le président américain a non seulement durci les règles envers la Chine, mais ses déclarations précédentes de taxes supplémentaires sur les puces électroniques importées aux États-Unis devraient inciter les entreprises du secteur à relocaliser des usines dans le pays. L'idée est de « rapatrier » la fabrication de semi-conducteurs dans le pays – un objectif difficilement atteignable pour de nombreux experts, au vu de la chaîne de fabrication des semi-conducteurs, aujourd'hui morcelée, complexe et mondialisée. Mais si les droits de douane sont réellement appliqués, ils devraient être répercutés sur les prix des semi-conducteurs arrivant d'Asie – une augmentation à laquelle devra faire face l'industrie américaine, qui importe massivement ces composants. Au risque de voir le prix final de très nombreux produits (smartphones, ordinateurs, voitures...) augmenté dans le pays, et dans le monde.

## Les H20 de Nvidia ne peuvent plus être achetés par la Chine

À côté de la question des droits de douane, Donald Trump a, dans le même temps, durci les règles relatives aux exportations de puces vers la Chine, dans la continuité de la politique initiée par Joe Biden depuis octobre 2022. La nouvelle a mis à mal plusieurs entreprises américaines. Mardi 15 avril, le ministère américain du Commerce a annoncé qu'il émettait de nouvelles exigences en matière de licences d'exportation, cette fois pour des puces destinées au marché chinois, à savoir, les H20 du géant américain Nvidia, les MI308 d'AMD – Advanced Micro Devices, un autre fabricant de semi-conducteurs américain – ainsi que leurs équivalents. Mercredi 16 avril, Nvidia a confirmé dans un document financier,

que l'administration lui avait bien interdit d'exporter ses H20 en Chine. Ces puces avaient pourtant été conçues pour se conformer aux précédentes restrictions à l'exportation, imposées par Joe Biden depuis 2022. L'opération devrait lui coûter près de 5,5 milliards de dollars, a indiqué l'entreprise. Chez AMD, son rival, même son de cloche. L'entreprise américaine a déclaré dans un rapport déposé mercredi que ces nouvelles restrictions lui feraient perdre près de 800 millions de dollars. Conséquence, plusieurs entreprises du secteur ont vu leurs actions baisser, à l'image de la première concernée, Nvidia, dont 13 % de ses revenus proviennent de Chine, selon CFRA Research, cité par Axios. Pour l'un de ses analystes, cette nouvelle restriction pourrait, au lieu d'asphyxier la Chine, « renforcer les concurrents chinois nationaux, en particulier Huawei », qui produit désormais des puces équivalentes.

## Le système de licences de Joe Biden poursuivi ou arrêté ?

Les prochaines semaines devraient être décisives : tout le secteur attend de voir à quelle sauce il sera finalement mangé. Pour ASML, le fabricant néerlandais d'équipements pour semi-conducteurs, « les récentes annonces de droits de douane accroissent l'incertitude (...) ». D'autant que l'administration américaine a jusqu'au 15 mai, pour décider de poursuivre ou pas le système mis en place par Joe Biden en janvier 2025. L'ancien président américain avait imposé au monde entier, avant de quitter la Maison-Blanche, des contrôles et des limites à l'achat de semi-conducteurs destinés à l'intelligence artificielle, toujours dans le but d'entraver le développement technologique de la Chine. S'il est mis en œuvre, seul un petit groupe d'alliés des États-Unis sera autorisé à acheter autant de puces qu'il le souhaite. Tous les autres (y compris des pays européens) seront désormais soumis à des quotas. Certains ne pourront tout simplement plus acheter de semi-conducteurs destinés à l'IA.

01net

## Personnalisez votre Samsung Galaxy comme jamais L'OUTIL ULTIME ENFIN SUR LE GOOGLE PLAY

■ Samsung donne un nouveau souffle à Good Lock, son application de personnalisation, en la rendant enfin disponible sur le Google Play Store. Jusqu'ici limitée au Galaxy Store et à quelques pays, l'application Good Lock de Samsung est maintenant disponible dans de nombreux pays, dont la France. Destinée aux utilisateurs des smartphones Galaxy, cette appli permet de personnaliser l'interface One UI.

## Samsung Good Lock débarque sur le Google Play Store

Samsung avait annoncé dès janvier vouloir démocratiser Good Lock, c'est désormais chose faite. L'application est maintenant listée sur le Google Play Store. Pour mémoire, Good Lock permet de transformer l'interface One UI grâce à une série de modules : agencement des raccourcis, animation des gestes, personnalisation de l'écran de verrouillage, ou encore refonte du multitâche. Autant d'options qui ont fait son succès. Selon votre appareil Galaxy sous One UI 7 (nécessaire pour que l'application fonctionne) et le pays dans lequel vous vous trouvez, la disponibilité de Good Lock sur le Play Store peut varier. Indisponible sur notre Galaxy S25+ il y a quelques jours, l'application peut dorénavant être téléchargée sur le magasin d'applications de Google. N'hésitez donc pas à tenter votre chance en cliquant ici et à nous dire en commentaire si vous avez réussi à l'installer sur votre smartphone ou tablette Samsung qui tourne sous One UI 7. Samsung semble vouloir tester le bon fonctionnement de son application sur un panel réduit d'utilisateurs avant d'élargir progressivement la compatibilité à d'autres modèles. En attendant, si vous êtes l'heureux possesseur d'un Galaxy S25 ou S24 Ultra sous One UI 7, vous pouvez déjà explorer les méandres de Good Lock version Play Store, qui augure de belles possibilités.

01net

## Condition générales de banque

## 1-PARTICULIERS

A-LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
<b>Frais de gestion et de tenue de compte</b>	
Ouverture de compte et délivrance de chéquier	Gratuit
Ouverture de compte sur livret	Gratuit
Tenue de compte devises	Gratuit
Tenue de compte courant	450/trimestre
Tenue de compte CEDAC	600/trimestre
Procuration/mandataires	500
Clôture de compte	Gratuit
<b>B-LES OPERATIONS EN ALGERIE</b>	
<b>1-les encaissements</b>	
<i>opération de caisse et de portefeuille au crédit</i>	
Versement espèce dans l'agence domiciliataire (Titulaire ou Tiers)	Gratuit
Versement espèce effectué dans une autre agence Société Générale Algérie (Titulaire 1% ou Tiers)	0,1% (Min 1000, Max 10 000)
Virement reçu d'une autre agence Société Générale Algérie	Gratuit
Virement reçu autres banques	Gratuit
Virement reçu (CCP/ trésor public / trésor Wilaya)	Gratuit
Virement reçu ARTS	1 000
Encaissement de chèque tiré sur une autre banque	200
Encaissement de chèque sur l'étranger	4500 + Frais du correspondant
Encaissement de billet à ordre	Sur caisses: 120 Sur banque: 320
Remise de billet à ordre à l'encaissement	240 par billet à ordre
Remise de billet à ordre à l'escompte	450 par remise
<b>2-Les règlements</b>	
<i>Opérations de caisse et de portefeuille au débit</i>	
<i>opération de virements</i>	
Virement de compte à compte même agence	Gratuit
Virement ordonne en faveur d'un client d'une autre agence Société Générale Algérie	Gratuit
Virement ordonné en faveur d'un client d'une autre banque et CCP	220
Emission de virement ARTS	1000 jusqu'à 1 Million 1500 pour les montants supérieurs à 1 Million
Ouverture de dossier de virements permanents	Gratuit
Virements permanents même agence	Gratuit
Virements permanents autre agence	Gratuit
Virement devise ordonné sur autre banque par compensation	1100
<i>Opérations sur chèques</i>	
Emission de chèque de banque pour un client Société Générale Algérie	850
Emission de chèque de banque pour un non client Société Générale Algérie	1 500
Annulation de chèque de banque	800
Paiement de chèque à un tiers au guichet (retrait espèces)	Gratuit
Ouverture de dossier de rejet de chèque auprès de la centrale des impayés	3 000
Retour chèque impayé inter agence	Gratuit
Retour chèque impayé autre banque	300
Rejet chèque pour motif défaut de provision	1 250
Rejet de chèque pour autre motif (y compris lettre d'injonction)	600
Opposition sur chèque/ chéquier	700
<i>Autres</i>	
Retraits espèces auprès de l'agence domiciliataire pour tout montant	Gratuit
Retraits espèces aux guichets d'une autre agence Société Générale Algérie	Jusqu'à 250 000 : 200 Au-delà : 350
Mise à disposition dans une autre agence Société Générale Algérie	1500
Allocation touristique	1 000
<b>3-Autres services</b>	
Virement reçu Western Union	Frais payés à l'envoi par l'expéditeur
Réception de virement par i-transfert	5 Euro (à la charge du récepteur)
<b>4- Rémunération et gestion de trésorerie</b>	
<i>Dépôts, en devises</i>	
Compte devise à vue et à terme (min 3 mois)	Taux fixé trimestriellement par la Banque d'Algérie
<i>Dépôts en dinars</i>	
Dépôts à terme et Bons de Caisse	Rémunération en fonction des conditions du marché*

\*Les intérêts sont servis semestriellement et leurs taux sont progressifs par paliers de montants

<b>Epargne Meftah</b>	
Frais d'abonnement	Gratuit
Virement de compte à compte même agence	Gratuit
Virement ordonné en faveur d'un client d'une autre agence	Gratuit
<b>Rémunération de l'épargne</b>	
Compte Epargne Kenzi	2 % /An
Compte Epargne Kenzi +	Jusqu'à 20 Millions DZD : 1,75 % l'An > 20 Millions DZD et < 50 Millions DZD : 2,2 % l'An > 50 millions DZD : 2,8 % l'An
<b>Compte Epargne Logement Rezki</b>	
Compte Epargne Logement Rezki	2%/An
Compte Epargne Logement Rezki +	2%/An (le montant des intérêts est doublé dans la limite de 1million de DZD, si le compte est maintenu au min 5 ans)
<b>Compte Epargne Etudes Meftah Najahi</b>	
Autres services	2,5%/An
<b>Autres services</b>	
Opposition sur Bons de Caisse	5000/Bon
Remboursement anticipé des Bons de Caisse	Indemnisation de rupture : 1% de moins sur taux de lapériode courue
<b>C- les opérations avec l'étranger</b>	
Transfert devises vers l'étranger	0,25% sur le montant du transfert avec un min de 2 000 + 1 000 frais Swift
Rapatriements ( tous type)	Gratuit
Opérations de change manuel : marge appliquée sur le cours de la banque d'algerie	1% max pour les opérations de change sur EUR et USD 1,25 % max pour les opérations de change sur autres devises
<b>D- LES PRETS</b>	
<b>Prêt Immobilier</b>	
Frais de dossier	1% du montant du crédit (Min 9 990, Max 100 000)
Pénalité échange impayée	Taux contractuel + 2% de pénalité + 500 de frais
<b>E-les services de banque a distance</b>	
SG@NET	150/ mois
SOGELINE	55/mois
MESSAGI	99/mois
<b>F-MOYENS DE PAIEMENT</b>	
<b>Carte de retrait TEM TEM</b>	
Abonnement carte TEM TEM	150 / an
Re-fabrication carte TEM TEM en cours de validité	150
Réédition du code secret carte TEM TEM	160
<b>Carte de paiement/retrait: CIB CLASSIC</b>	
Abonnement carte CIB CLASSIC	350/ an
Re-fabrication carte CIB CLASSIC en cours de validité	300
Réédition du code secret carte CLASSIC	160
<b>Carte de retrait PERLE</b>	
Abonnement carte PERLE	350/ an
Re-fabrication carte PERLE en cours de validité	300/ an
Réédition du code secret carte PERLE	160
<b>Carte de paiement / retrait CIB GOLD</b>	
Abonnement carte CIB GOLO	550/an
Re-fabrication carte CIB GOLD en cours de validité	300
Réédition du code secret carte CIB GOLD	160
<b>Opérations diverses sur carte</b>	
Opposition sur carte	300
Résiliation de la carte à la demande du client	Gratuit
Contestation non justifiée des clients sur opérations de carte	1500
Retrait d'espèces sur distributeur Société Générale Algérie	20
Retrait d'espèces sur distributeur autre banque	25
Retrait entraînant le compte débiteur	500
Mise en exception négative	100
Levée d'exception négative	100
Consultation de solde	10 /Distributeur Société Générale Algérie
<b>G. Frais divers</b>	
Fax ou téléphone sur le territoire national	100 / page ou appel
Fax ou téléphone sur l'international	500
Photocopies	50 / feuille
Recherche de document (moins d'un an)	1000 /dossier
Recherche de document (plus d'un an)	3 000 /dossier
Duplicata (avis de débit, crédit...)	150/avis
Relevé de compte trimestriel envoyé par courrier	Gratuit
Relevé de compte supplémentaire retiré au guichet	250/ Relevé
Attestation (tous types)	2 500
Saisie Arrêt reçue	2 100
Avis à Tiers Détenteur	2 100
Frais d'authentification de signature	1500
Ouverture dossier succession	5 000

Mois du patrimoine

## UN PROGRAMME RICHE ET VARIÉ DANS LES WILAYAS DU SUD



Diverses activités culturelles et scientifiques sont programmées par les directions de la culture et des arts des wilayas du Sud du pays à l'occasion du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), placé cette année sous le thème "Le patrimoine culturel à l'ère de l'intelligence artificielle (IA)", a-t-on appris des organisateurs. A Ouargla, la bibliothèque principale de la lecture publique Mohamed Tidjani a organisé une journée d'étude sur "la présence du patrimoine culturel dans les applications de l'IA", animée par des universitaires, spécialistes du patrimoine culturel et d'architectes. Les intervenants à cette rencontre ont mis en avant le rôle des nouvelles technologies dans la préservation des biens culturels, ainsi que l'apport de l'IA dans la restauration du patrimoine bâti. Ils ont également abordé les techniques de

documentation numérique pour protéger et valoriser le patrimoine culturel. En parallèle, une exposition a été organisée dans le hall de la bibliothèque, présentant artisanat local, manuscrits, instruments de musique traditionnels et œuvres philatéliques, avec la participation d'artisans et d'associations culturelles. La célébration inclut plusieurs activités, dont des rencontres sur l'IA et son rôle dans la promotion du tourisme et du patrimoine culturel, et des sessions de formation à l'intention des services de sécurité sur la numérisation du patrimoine culturel et la protection des biens culturels, a précisé la directrice du secteur, Fatma Bekkara. De plus, des ateliers sur l'IA dédiés aux enfants et une visite de la ville archéologique de Sedrata, sont également au menu, a-t-elle ajouté. La cérémonie d'ouverture du mois du patrimoine à l'Oasis-Rouge

Timimoun a été marquée par l'ouverture des Journées nationales de la poésie, regroupant des poètes venus de différentes wilayas. Le directeur local de la culture et des arts, Mohamed El-Fatimi a souligné que les activités prévues, à cette occasion, visent à mettre en valeur le patrimoine culturel de la région tout en renforçant l'attachement à la mémoire nationale. En coordination avec le Centre universitaire Cheikh Amoud Benmokhtar, la direction de la culture et des arts d'Illizi propose des expositions sur l'artisanat traditionnel, le parc culturel du Tassili N'Ajjer et les circuits culturels et touristiques en utilisant l'IA, ainsi que des journées d'étude sur la protection du patrimoine matériel et immatériel, des ateliers de dessin pour élèves et des soirées artistiques, selon le directeur du secteur, Samir Bensalem.

APS

EL BAYADH

## UN PROGRAMME RICHE ET VARIÉ POUR CÉLÉBRER LE MOIS DU PATRIMOINE

Le secteur de la culture et des arts de la wilaya d'El Bayadh a élaboré un programme riche et diversifié pour célébrer le Mois du Patrimoine, placé cette année sous le thème : "Le patrimoine culturel à l'ère de l'intelligence artificielle", a-t-on appris auprès de la Direction du secteur. Ce programme, qui se déroulera dans divers établissements culturels tels que la Maison de la culture et des arts "Mohamed Belkheir", ainsi que dans les bibliothèques publiques communales, comprend des expositions photographiques des sites historiques et archéologiques de la région, des expositions de livres et de traditions locales, ainsi que la projection de

films documentaires mettant en valeur le patrimoine matériel et immatériel de la wilaya. Des expositions de tableaux artistiques à thème patrimonial seront également présentées, a indiqué Ghrissi Fadhlouï, chargé de la cellule de communication. De nombreuses conférences et journées d'étude sont également prévues, notamment une journée sur le patrimoine matériel et immatériel à l'ère du numérique, ainsi que des interventions sur l'art oral populaire, un genre largement répandu dans la région. Des ateliers de sensibilisation à la protection et à la numérisation des manuscrits anciens à l'aide de l'intelligence artificielle seront également organisés. Par

ailleurs, des sorties touristiques éducatives pour les enfants sont programmées afin de leur faire découvrir les trésors archéologiques et le patrimoine culturel de la wilaya, tels que les ksour de Ghassoul, Chellala, Boussemghoune, ainsi que les gravures rupestres comme celle du "Bélier de Boualem". Des concours pour enfants seront organisés, portant sur la mémorisation de proverbes et de poèmes populaires, ainsi que des ateliers d'artisanat en lien avec le patrimoine. Des brochures éducatives mettant en valeur le patrimoine matériel et immatériel de la région seront également distribuées aux élèves, en plus d'autres activités culturelles.

APS

TLEMCCEN  
OUVERTURE DE DEUX  
CHAMBRES FROIDES  
POUR LE STOCKAGE  
DE POMME DE TERRE  
ET D'OIGNONS

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tlemcen a ouvert, dernièrement, deux chambres froides pour le stockage de la pomme de terre et des oignons, a-t-on appris de la DSA. Kamel Othmani, chef du bureau organisation de la production agricole et appui technique à la DSA, a indiqué, à l'APS, que dans le cadre du suivi du programme de régulation des produits agricoles, deux chambres froides, louées auprès d'une coopérative privée située dans la zone d'activités de la commune de Remchi, ont été ouvertes pour stocker la pomme de terre de saison et les oignons produits localement par les agriculteurs. Il a précisé que 150 tonnes de pomme de terre de saison et 180 tonnes d'oignons ont été stockées dans ces deux chambres froides, soulignant que ces installations ont été inspectées par une commission technique chargée du suivi du programme de régulation des produits, composée de représentants de l'Office national interprofessionnel des légumes et de la viande, des directions des services agricoles et du commerce, de la Chambre d'agriculture, de la Société algérienne de contrôle des produits agricoles, ainsi que du chef de la circonscription agricole de Remchi. Selon M. Othmani, cet apport contribue à faire face à la spéculation et à stabiliser les prix de la pomme de terre et des oignons.

APS

M'SILA  
LANCEMENT  
DES TRAVAUX  
DE RÉALISATION D'UN  
CLUB DES AVOCATS

Les travaux de réalisation d'un club des avocats ont été lancés samedi à M'sila en présence du président de l'Union nationale des Ordres des avocats (UNOA), le bâtonnier Brahim Tairi, et de membres de l'ordre des avocats de Sétif et de M'sila. M. Tairi a indiqué à cette occasion, dans une déclaration à la presse, que cette nouvelle structure qui couvre une superficie de 10.000 m2 comprendra une salle de conférences d'une capacité de 1.150 places, un hôtel de 25 chambres, une salle des fêtes, une salle de sport et d'autres équipements, pour un coût de 260 millions de dinars. Selon le président de l'UNOA, l'édifice sera en mesure de promouvoir la fonction d'avocat à travers des forums nationaux et internationaux et des rencontres périodiques. La mise en service du futur club des avocats de M'sila est prévue à l'issue de 18 mois de travaux, selon la fiche technique du projet.

APS



## Condition générales de banque

## 2-PROFESSIONNELS

A- LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Frais de gestion et de tenue de compte	Gratuit
Ouverture de compte et délivrance de chéquier	Gratuit
Commissions de mouvements de compte sur compte en dinars DZD	0,05 calculée sur le mouvement débiteur commercial enregistré sur le compte (Plafond : 12 000 / Trimestre)
Tenue de compte devises	Gratuit
Tenue de compte CEDAC	1000 Trimestre + 0,05 % calculé sur le mouvement débiteur commercial enregistré sur le compte (Plafond : 3500 / Trimestre)
Tenue de compte INR	2 000 / Trimestre
Arrêtés de compte (frais fixes)	250/mois
Procuration/mandataires	500
Clôture de compte	Gratuit

B- LES OPERATIONS EN ALGERIE	
<b>1- Les encaissements</b>	
<i>Opérations de caisse et de portefeuille au crédit</i>	
Versement espèce dans l'agence domiciliaire (Titulaire ou Tiers)	Gratuit
Versement espèce effectué dans une autre agence Société Générale Algérie (Titulaire ou Tiers)	0,1% (Min 1000, Max 10 000)
Virement reçu d'une autre agence Société Générale Algérie	Gratuit
Virement reçu autres banques	Gratuit
Virement reçu (CCP/ trésor public/ trésor Wilaya)	Gratuit
Virement reçu ARTS	Gratuit
Encaissement de chèque tiré sur les caisses Société Générale Algérie	Gratuit
Encaissement de chèque tiré sur une autre banque	220
Encaissement d'effets tirés sur les caisses Société Générale Algérie	300/effet
Encaissement d'effets sur autre banque	300/effet
Remise d'effets	300/effet

2- Les règlements	
<i>Opérations de caisse et de portefeuille au débit</i>	
<i>Opérations de virements</i>	
Virement de compte à compte même agence	Gratuit
Virement ordonné en faveur d'un client d'une autre agence Société Générale Algérie	100
Virement ordonné en faveur d'un client d'une autre banque et CCP	220
Emission de virement ARTS	0,05% (Min 1500, Max 5 000)
Ouverture de dossier de virements permanents	1000 / Par ouverture de dossier
Virements multiples vers une autre banque ou CCP	20/ bénéficiaire
Forfait sur opération de virements multiples	500
Virement devise ordonné sur autre banque par compensation	1 100
Vir Express	300

<i>Opérations sur chèques</i>	
Emission de chèque de banque pour un client Société Générale Algérie	850
Emission de chèque de banque pour un non client Société Générale Algérie	1500
Annulation de chèque de banque	800
Ouverture de dossier de rejet de chèque auprès de la centrale des impayés	3 000
Retour chèque impayé inter agence	Gratuit
Retour chèque impayé autre banque	Gratuit
Rejet chèque pour motif défaut de provision	1 250
Rejet de chèque pour autre motif (y compris lettre d'injonction)	600
Opposition sur chèque/ chéquier	1200 / Opposition
<i>Autres</i>	
Retraits espèces auprès de l'agence domiciliaire pour tout montant	Gratuit
Retraits espèces aux guichets d'une autre agence Société Générale Algérie	Gratuit 1000 si retrait > 50 000
Mise à disposition dans une autre agence Société Générale Algérie	1500
Effet remis à l'escompte par client Société Générale Algérie retourné impayé	2200
Effet émis par client Société Générale Algérie retourné impayé	2200
Effet remis à l'encaissement par client Société Générale Algérie retourné impayé	1200
Allocation en devises pour missions professionnelles à l'étranger	5000 / An pour constitution du dossier + 1000 par personne

3- Rémunération et gestion de trésorerie	
Dépôts en devises	
Compte devise à vue et à terme (min 3 mois)	Taux fixé trimestriellement par la Banque d'Algérie
Dépôts en dinars	
Dépôts à terme et Bons de Caisse	Rémunération en fonction des conditions du marché*

Les intérêts sont servis semestriellement et leurs taux sont progressifs par paliers de montants

Autres services	
Opposition sur Bons de Caisse	5 000 / Bon
Remboursement anticipé des Bons de Caisse	Indemnisation de rupture : 1% de moins sur taux de la période courue

C- Les opérations avec l'étranger	
<b>1- Commissions diverses</b>	
Domiciliation Import Marchandises	3 00
Domiciliation Import Services	3 000
Domiciliation Export	3 300
Annulation Domiciliation	Gratuit
Transfert en exécution de tous types de règlements (y compris transfert de dividende) et opération de change commercial	0,25% avec min 2500 DZD + 2500 DZD de frais de Swift + 0,10% sur le montant du transfert (Commission due réglementairement à la BA, taux actuellement en vigueur)
Rapatriement en exécution de tous types de règlements	2000
Commission sur rapatriement de fonds - Opérations courantes et non courantes	1% Max, pour les opérations de change sur Euro et USD 1,25% Max, pour les opérations de change sur autres devises
Encaissement de chèque sur l'étranger	1500 + frais de courrier

2. Crédit documentaire	
Import	
Ouverture d'un crédit documentaire	3000 + 2500 frais de Swift
Modification ou annulation	3000
Engagement CREDOC à vue ou avec différé de règlement	0,25% par trimestre mobile indivisible sur le montant provisionné avec min 2500 0,65% par trimestre mobile indivisible sur le montant non provisionné avec min 2500
Levée de document si conforme	Gratuit
Frais de correspondant	Selon les conditions du correspondant
Rémunération de la provision sur crédit documentaire	Selon les conditions réglementaires
Export	
Confirmation	Taux négocié selon risques pays et banque (min 8 500/Trim.)
Notification de l'ouverture	5 000
Modification ou annulation	5000 + 4 500 frais Swift
Annulation d'un crédit documentaire confirmé	6000 + 4 500 frais Swift
Examen et envoi des documents	5 000

## Condition générales de banque

## 2-PROFESSIONNELS

3. Remise documentaire	
Import	
Ouverture d'une remise documentaire	Gratuit
Commission d'acceptation	3000
Modification /Annulation	Gratuit
Export	
Ouverture d'une remise documentaire	5 000
Modification	5 500
Annulation	2 500
Envoi de documents à la banque du tiré	0,1% (min. 1000) + frais de courrier
Avis de sort	3000 + 4500 de frais de swift

4- Garanties internationales - Émission d'une garantie ou d'une Standby	
Lettre de crédit	0,25% par trimestre mobile indivisible sur le montant provisionné avec min 2500 0,65% par trimestre mobile indivisible sur le montant non provisionné avec min 2500
Frais de réémission d'une garantie contre garantie par une banque étrangère de premier ordre	Selon risque de contrepartie

D- Opérations de financement	
Etude de réactualisation des dossiers administratifs et financiers hors dossier financement structuré	1% (Min 20 000, Max 150 000)
Introduction d'une Demande de Concours Ponctuels -DCP	1% (Min 5 000, Max 50 000)
Prise de garantie	Gratuit
Crédit Moyen Terme	Taux de base Société Générale Algérie + Marge
Financement leasing	Simulation de gré à gré selon montant et durée
Découvert autorisé	Taux de base Société Générale Algérie + Marge
Crédit Spot (mobilisable par tirage billets à 90 jours max)	De gré à gré (selon montant/ durée)
Intérêts débiteurs sur compte (non autorisé)	Taux de base Société Générale Algérie + 5%
Frais sur dépassement solde	325 / Opération Max 1 625 /Jour
Escompte sur traite	Taux de base Société Générale Algérie + Marge
*Le nombre de jours calculé pour l'escompte est égal au nombre de jours	
Avance sur facture ou sur marché (Max 90 jours)	Taux de base Société Générale Algérie + Marge + 3 000 par avance pour Cash Pharm: Taux de base Société Générale Algérie+ Marge + 1000 par avance
Actes préétablis sur cautions	4 000
Actes établis par Société Générale Algérie sur cautions	6 500
Avals	3 500
Caution / aval provisionnée à 100%	1% par an /perçu par trimestre civil indivisible (min 2 500)
Caution / aval provisionnée partiellement	2% par an/perçu par trimestre civil indivisible (min de 2 500)
Caution / Aval non provisionnée	4% par an/perçu par trimestre civil indivisible (min de 2 500)
Gestion d'un compte capital	15 000
Autorisation de crédit consenti (tout type d'engagement)	Gratuit
Non-utilisation du crédit consenti (tout type d'engagement)	Gratuit
Pénalité échéances impayée	Crédit à moyen terme : Taux contractuel + 5% + 5 000 de frais Avances sur factures et crédit Spot : Taux contractuel + 2% + 5 000 de frais
Dossier simplifié (prou. A 100%)	0,1% (Min 15 000, Max 100 000)

E. Les services de Banque à distance	
SG@NET	750/Mois
SOGLINE PRO	185/Mois
Messagi PRO	270/mois
Messagi PRO Swift	240 / Mois
<b>F- Monétique</b>	
Installation du Terminal de Paiement Electronique "TPE"	Gratuit
Location du TPE	1500 Mois
Location du TPE GPRS	2 300 Mois
Frais de transaction	-montant de la transaction <2000 :2 -montant de la transaction >2000: 6
<b>G. Frais divers</b>	
Fax ou téléphone sur le territoire national	100/Page ou appel
Fax ou téléphone sur l'international	500/Page ou appel
Photocopies	50 / Feuille
Recherche de document (moins d'un an)	1000/Dossier
Recherche de document (plus d'un an)	3 000/Dossier
Duplicata (avis de débit, crédit...)	150 / avis
Duplicata de document d'immatriculation Leasing	2 000 / demande
Relevé de compte trimestriel envoyé par courrier	Gratuit
Relevé de compte supplémentaire retiré au guichet	200/ relevé
Location d'une boîte à courrier	2 500 / An
Attestation tout type (sauf attestation de solvabilité)	2 500
Attestation de solvabilité	20 000
Saisie Arrêt reçue	5 500
Avis à Tiers Détenteur	5 500
Dossier introduit par Société Générale Algérie auprès de la Banque d'Algérie pour le compte du client	Selon la nature et la complexité du dossier (Min 10 000 )

## COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 18 Janvier 2023  
Valeur : 20 Janvier 2023

BASE	DEVISES	COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD US DOLLAR	135.9145	135.9295
1	EUR EURO	146.8964	146.9670
1	GBP POUND STERLING	167.3824	167.4421
100	JPY JAPANESE YEN	103.9102	103.9614
1	CNY CHINESE YUAN	20.0727	20.0785
1	CHF SWISS FRANC	147.5407	147.6211
1	CAD CANADIAN DOLLAR	101.7172	101.7589
1	DKK DANISH KRONE	19.7484	19.7535
1	SEK SWEDISH KRONA	13.0987	13.1058
1	NOK NORWEGIAN KRONE	13.7790	13.7847
1	AED UAE DIRHAM	36.9986	37.0108
1	SAR SAUDI RIYAL	36.1812	36.1900
1	KWD KUWAITI DINAR	444.6009	444.7955
1	TND TUNISIAN DINAR	44.5257	44.9732
1	MAD MOROCCAN DIRHAM	13.3719	13.3734
1	LYD LIBYAN DINAR	28.4376	28.5830
1	MRU MAURITANIAN OUGUYA	3.7775	3.7779
1	SDR SPEC. DRA. RIGHTS	183.3146	183.3146

Source banque d'algerie